



© F. BLANC

L'éditorial d'Yves Veyrier
Secrétaire général @YVeyrier sur Twitter

FO

RETRAITE : FO ÉCRIT AU PREMIER MINISTRE

Comme suite à nos débats lors du CCN, j'ai adressé au nom de la confédération un courrier au Premier ministre sur le projet de réforme systémique des retraites, voulue par le gouvernement.

Ce courrier rappelle que, depuis début 2018, une concertation est menée par Jean-Paul Delevoye – nommé Haut-commissaire par le président de la République – à travers des réunions bilatérales avec les organisations syndicales et patronales.

Dès la première réunion, FO a fait savoir qu'elle entendait défendre la retraite par répartition, garante de la solidarité intergénérationnelle telle que fondée sur le régime général et les régimes complémentaires, les régimes particuliers existants, le code des pensions civiles et militaires de retraite.

Aussi, dès le lancement de cette concertation, nous avons fait connaître notre opposition à un régime universel par points remettant en cause les régimes particuliers, le calcul des droits à pension sur les annuités et les meilleures années de la carrière, et ouvrant la porte à un régime *a minima* et à la capitalisation individuelle pour celles et ceux qui en auront les moyens.

FO a aussi indiqué qu'elle contesterait toute tentative de reculer encore l'âge de départ à la retraite, que ce soit par report de l'âge légal ou allongement de la durée d'activité.

Une première réunion multilatérale avait été organisée le 10 octobre, sous la présidence d'Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé. L'ensemble des participants avait alors reçu confirmation que la borne d'âge fixée à 62 ans ne serait pas remise en cause.

FO DÉFENDRA LA RETRAITE PAR RÉPARTITION, GARANTE DE LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE.

Nous avons souligné alors que le cadre des rencontres et discussions mis en place par le Haut-commissaire avait permis des échanges directs et sincères de part et d'autre. L'ensemble des participants avait d'ailleurs souligné la transparence qui régnait dans les réunions.

Mais ces dernières semaines, les déclarations de plusieurs membres du

gouvernement laissent à penser que la question de l'âge ou le nombre de trimestres requis sont de nouveau à l'ordre du jour, sans que cela n'ait jamais été abordé dans le cadre des rencontres avec le Haut-commissaire.

C'est pourquoi aujourd'hui FO s'interroge sur le sens et l'objectif de la concertation, dont nous avons déjà fait remarquer, au président de la République le 10 décembre dernier, que le terme même était désormais connoté négativement, faute de prise en compte effective des analyses et positions syndicales.

Aussi, nous avons indiqué qu'en l'absence de clarification et de communication du projet du gouvernement, et de prise en compte de nos analyses, positions et revendications concernant la préservation des droits à la retraite, FO se verrait en situation de mettre fin à sa participation à ladite « concertation », qui pourrait prêter à confusion quant à son objet et à notre rôle.

Nous allons parallèlement renforcer notre campagne d'information et de mobilisation sur cet enjeu social majeur, comme convenu lors du CCN. Elle demandera bien sûr la mobilisation de tout un chacun de nos militantes et militants.

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr